

LE SERGENT D'ARMES

SCIE D'ATELIER

(Suite)

Bigre, se dit Philibert, payer \$50 pour éloigner des concurrents! On n'y va pas de main morte. Au diable la place du gouvernement.

Tous les rêves de Philibert s'évanouirent comme les brumes du matin sous les premiers rayons du soleil.

Désillusionné et la mort dans l'âme, D'Outremont s'enferma chez lui et passa la soirée en proie à la plus vive mélancolie.

Le lendemain, jeudi, le 22 juillet la mystification continua dans l'atelier.

Un typographe avait pris la mesure des colonnes du "Journal de Québec" et le caractère du même modèle que celui de ce journal, pour composer un entrefilet intitulé: "Encore un imbécile de placé." Le paragraphe se lisait comme suit: "Décidément, le gouvernement est résolu de nommer aux fonctions importantes de la législature une des nullités les plus éclatantes de la province.

On nous apprend qu'une girouette politique, un transfuge de tous les partis, vient d'être nommé sergent d'armes de l'assemblée Législative de Québec."

Cette petite tirade avait été habilement intercalée dans une copie du "Journal de Québec" que l'on montra à Philibert.

On lui lut l'entrefilet et on ne lui laissa pas le temps ensuite de constater la fraude. La copie du journal disparut.

Il lui fut présenté ensuite un numéro de "l'Événement" censurant l'action du cabinet qui avait nommé M. d'Outremont au poste de sergent d'armes.

Philibert ne put contenir son émotion. Il était donc nommé sergent d'armes. Sa nomination, disait-il, déplaisait aux journaux rouges. On avait agi avec ingratitude à son égard. Il avait travaillé aux élections de Cauchon.

La diatribe du "Journal" était le seul remerciement qu'il avait eu. Dans tous les cas répétait-il, "l'imbécile" est nommé.

La joie de Philibert débordait. Il pressait la main à ses amis et leur disait que sa nomination était un honneur pour le corps des imprimeurs.

Il leur assura que rendu à Québec il ne rougirait jamais d'avoir travaillé à la case.

Philibert demanda à ses compagnons quelques renseignements sur la nature des fonctions du sergent d'armes.

On lui dit qu'il devait être cravaté de blanc et tout de noir habillé.

Il devait prendre des leçons d'étiquette, et se débarrasser de toutes ses vilaines habitudes d'atelier.

Cela me sera facile, disait Philibert, je mettrai la pipe de côté et je ne fumerai que le cigare. Je me deshabituerais de fréquenter les buvettes du faubourg et je n'entrerais que dans les cafés fashionables!

Lorsque Philibert était seul, il s'exerçait à faire des courbettes et des entrechats comme s'il se trouvait en présence de la Chambre d'Assemblée.

Un de ses amis intimes lui dit que sa nomination n'était qu'une conspiration ourdie par des ouvriers pour en faire le plastron de leurs plaisanteries.

Philibert se voulut rien entendre. Celui qui tenait tous les fils de l'intrigue avait été mis au fait de la trahison d'un des conspirateurs par un espion qui suivait d'Outremont comme son ombre.

Il lui avait dit qu'il y avait peut-être une cabale organisée à Québec afin de lui faire renoncer à la place qui lui était destinée.

Quelques jours se passèrent pendant lesquels les ouvriers raffermirent Philibert dans ses espérances.

Un bon soir un facteur de la poste lui apporta une lettre aux proportions colossales portant les timbres grossièrement imités des bureaux du gouvernement de Québec.

Il n'y avait plus à en douter. C'était sa nomination qui arrivait. Philibert en recevant la lettre s'exclama: "Il est donc nommé l'imbécile." D'une main agitée par l'émotion il brisa le cachet, et déroula un immense papier portant un sceau de la grosseur d'une assiette à dessert.

Ce sceau était une vignette de la Compagnie Canadienne de Caoutchouc de Montréal, imprimée sur de la cire rouge. En tête du document était les armes royales imprimées sur papier vert.

L'acte officiel se lisait comme suit:

Canada,
Province de Québec,
District de Québec.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu,
Reine du Royaume Uni de
la Grande-Bretagne et d'Irlande,
Défenseur de la Foi.

A tous ceux qui les présentes verront et à celui particulièrement concerné,

SALUT!

[Armes du Gouvernement imprimées sur papier vert]

NOMINATION DE PHILIBERT D'OUTREMONT, ECR.

Sachez qu'en ma qualité de Sous-Officier et de Député Administrateur des affaires concernant les nominations des Officiers de la Province de Québec (attendu qu'une application a été faite par vous depuis longtemps au gouvernement et que vous avez subi un examen qui vous fait honneur) je vous ai nommé et vous nomme par les présentes SERGENT D'ARMES de l'Assemblée Législative de la Province de Québec en remplacement de feu Charles Garneau, Ecr., décédé l'hiver dernier.

Aussi, avis vous est donné de vous rendre à Québec, pour y résider, le ou vers le 30 novembre prochain, pour là et alors recevoir des instructions au sujet de la charge importante qui vous est conférée et prêter le serment nécessaire.

(Signé)

POLYCARPE AMYOT,
Greffier de l'Ass. Lég.

Vu et approuvé par le Conseil Privé de la Province de Québec le 22 juillet 1875.

A. B. DE BOUCHERVILLE,
Premier Ministre P. Q.

Sanctionné le 23 juillet 1875, et a signé après avoir apposé le sceau de la Province.

(Vignette de la Compagnie Canadienne de Caoutchouc imprimée sur de la cire.)

L. B. R. CARON,
Lieut.-Gouv. de la P. de Q.

Philibert, lecture faite du document, se livra à tous les transports d'une joie immodérée.

Les conjurés profitèrent de son ivresse pour porter un coup décisif et obliger Philibert à délier les cordons de sa bourse.

Suivant l'usage, le titulaire de la place de sergent d'armes devait "mouiller" sa nomination.

On lui fit comprendre les obligations qui lui incombaient en pareille circonstance.

Philibert poussé au pied du mur ne voulut pas s'exécuter. Il prétendait qu'il n'était pas très sûr de sa nomination; ses ennemis étaient influents et pouvaient faire revenir le gouvernement sur sa décision.

Les conjurés lui firent entendre

que sa nomination était faite officiellement et que son salaire commençait à courir du jour de sa nomination.

Philibert se défendit en disant qu'il ne connaissait pas encore le montant de son traitement.

"On lui répondit que le salaire du sergent d'armes ne pouvait être moins de £400 par année et qu'à la fin du mois il pouvait être certain de recevoir un chèque sur la banque du gouvernement.

Philibert toujours dur à la détente, déclara à ses amis qu'il leur paierait la traite le jour où il recevrait le chèque.

Les conjurés ne se tinrent pas pour battus. Ils attendirent encore quelques jours.

Philibert de son côté était dans des transes mortelles; n'ayant pas encore reçu la lettre officielle qui le mandait à Québec.

Le mois était écoulé et le chèque n'était pas encore arrivé.

Un des conspirateurs qui avait un ami au bureau de poste lui dit que s'il recevait une lettre à l'adresse de Philibert d'Outremont de venir la porté lui-même à l'atelier où s'était organisée la mystification.

Le 31 du mois de juillet, vers deux heures de l'après midi, un facteur de la poste arrive dans l'atelier avec une lettre à l'adresse de Philibert d'Outremont.

Ce dernier en ouvrant le pli découvrit une traite se lisant comme suit:

No 19,728

"Montreal 30 July 1875.

"To the Bank of Montreal pay to Philibert d'Outremont or bearer, one hundred and sixty six dollars and sixty six cents.

\$166 66 POLYCARPE AMYOT."

La joie de Philibert tenait du délire. Ses amis en profitèrent pour réitérer la demande qui devait donner un rude choc à son avarice.

Sous l'empire de l'émotion que lui causait l'arrivée de cette première tranche du Pérou, Philibert ne pouvait refuser de s'exécuter.

(A suivre)

OU PRENDRE LA FRAICHEUR

A tous ceux qui disent: "Mon Dieu qu'il fait chaud" LE CANARD répond: Faites comme moi; allez vous rafraîchir à l'Hôtel Laval, rue Ste-Catherine, coin Sanguinet.

Il n'y a pas une place fraîche comme celle-là pour prendre un bon verre de lager, ou un excellent repas, à tout heure du jour et de la nuit.

Boulevard St-Lambert